

**PROGRAMME DETAILLE :****18/03/2019 – Session N°7 – Gestion d'un chantier site et sol pollué (SSP)****12h00 – 12h30 : Accueil****12h30 – 13h30 : Découvertes fortuites de pollutions en cours de chantier**

L'exposé a pour objectif de répondre à la question « Comment réagir adéquatement en cas de découverte de sols pollués, de poches de surnageant, de déchets, de citernes et de canalisations, d'amiante, etc. ? ».

**13h30 – 14h30 : Système documentaire**

Le maître mot dans le cadre d'un chantier d'assainissement étant la « traçabilité », l'exposé reprendra en détail tous les éléments qu'il convient de réunir afin de garantir la traçabilité des flux de matières et de déchets présents sur un chantier d'assainissement de SSP. L'exposé abordera tous les aspects concrets et pratiques de la traçabilité : de la structure des dossiers de suivi de chantier, à la collecte des bons de transport en passant par la gestion des bons d'acceptation, certificats de traitement, bons de pesées, etc.

Outre les aspects liés à la traçabilité, tous les autres éléments spécifiques à la gestion d'un chantier SSP seront abordés, notamment : les états des lieux entrée/sortie, les reportages, les essais de sols, les mesures de nuisances (air, vibrations, bruits, odeurs, poussières,...), les plans d'excavation, les plans de remblai, les plans de maillages, etc.

**14h30 – 14h45 : Pause-café****14h45 – 15h45 : Dossier *as-built***

Le dossier *as-built* d'un chantier SSP comporte des spécificités particulières relatives notamment à toute la problématique de la traçabilité. L'exposé sera illustré par un cas pratique issu d'un chantier d'assainissement au cours duquel un grand nombre de techniques spécifiques au métier de l'assainisseur ont été mises en place. Cette illustration permet de broser un tableau assez complet de la conduite et du contenu d'un dossier *as-built* en SSP.

**15h45 – 16h15 : Assurances, cautionnements et opérations de fin de chantier**

L'exposé sera consacré aux implications des opérations de fin de chantier. Il convient en fin de chantier de procéder à l'état de lieu final ainsi qu'à la réception de fin de chantier. Ces deux opérations ont des conséquences sur le recours à d'éventuelles couvertures assurées par les assurances (en cas de dégâts aux habitations voisines, aux infrastructures, aux éventuels dégâts environnementaux, etc.) ainsi que sur la procédure de levée du cautionnement. Un catalogue des problèmes susceptibles de pouvoir apparaître à ce stade ultime de la réalisation d'un chantier SSP sera présenté.

**16h15 – 17h30 : Communication avec riverains et autorités**

L'exposé sera consacré à la manière d'assurer et d'optimiser la communication du chantier SSP avec les riverains et les autorités.